

Bruxelles, le 4 février 2019

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre mémorandum et, comme demandé, nous nous positionnons ci-dessous par rapport à vos revendications prioritaires.

Bien à vous,

Thierry Warmoes
Secrétariat national du PTB

1. Primauté des droits humains et cohérence des politiques avec le droit à l'alimentation et à la nutrition

D'accord.

Nous avons repris l'inscription du **droit à l'alimentation et à la nutrition dans la Constitution** (art. 23) dans le chapitre « agriculture » de notre programme.

Dans le volet « Modifier la politique commerciale » de notre programme, nous avons inscrit un bloc intitulé « **Une politique de commerce et d'investissement sociale, qui protège la santé publique, le droit à l'alimentation et l'environnement** » qui comprend les propositions suivantes :

- Pour nous, l'environnement, les droits sociaux et les droits de l'homme l'emportent sur la quête du profit dans la négociation et la conclusion d'accords commerciaux.
- Pour atteindre ces objectifs, nous incluons dans chaque accord commercial un mécanisme de plaintes et de sanctions.
- Nous concluons des accords commerciaux conformément au principe de non-régression en matière de droits sociaux, de salaires et de services publics.

Dans le chapitre « Une agriculture paysanne et responsable » de notre programme, nous avons inscrit dans le bloc sur la **Politique Agricole Commune** les propositions suivantes :

- Dans tous les traités et règlement internationaux, nous faisons valoir l'exception agricole et alimentaire. Nous faisons respecter les mêmes normes environnementales, sanitaires, sociales et de bien-être animal qu'ici.
- Nous travaillons à une réforme de la PAC en fonction d'un modèle agricole et alimentaire sain, durable, socialement juste et sans impact négatif sur les droits humains.

Dans le chapitre « Participer aux décisions sur la société de demain » de notre programme, nous avons inscrit dans le bloc « **Respect des droits de l'homme et des droits démocratiques** » les propositions suivantes :

- Nous plaçons la Déclaration universelle des droits de l'homme au cœur de notre engagement pour une société humaine.

2. Mettre fin aux abus des droits humains par les entreprises multinationales

D'accord.

Dans le chapitre susmentionné de notre programme, un bloc s'intitule « **Pour une vie plus digne : punir les abus des multinationales** ». Il contient les propositions suivantes :

- Nous œuvrons en faveur d'une convention contraignante des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme : cette convention devrait assurer aux victimes d'abus ou de négligence de la part d'entreprises multinationales l'accès à une défense juridique, à des réparations ou à des garanties.
- Nous œuvrons en faveur d'une loi qui oblige les entreprises basées en Belgique à respecter l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT) de l'ONU pour l'ensemble de leur chaîne de production.

3. Soutenir l'agriculture paysanne et la transition agroécologique dans notre coopération au développement

D'accord.

Dans notre programme, nous avons inscrit les propositions suivantes :

- Nous soutenons le développement durable des pays du Sud sur la base du transfert des technologies environnementales moyennant l'octroi de licences gratuites.
- Nous nous opposons à l'achat par de grands investisseurs multinationaux de terres agricoles ou de zones environnementales sensibles dans les pays en développement.
- Nous mettons fin à l'octroi de subventions anticoncurrentielles aux multinationales et au dumping de produits bon marché sur les marchés du Sud.

4. Reconnaître et protéger les droits des paysan.n.e.s

D'accord.

Le deuxième bloc de notre programme agriculture s'intitule « **Faire de l'agriculture un métier d'avenir** » et contient les propositions suivantes :

- Nous créons comme filiale de la nouvelle banque publique BelBank, une banque agricole publique pour réellement soutenir nos agriculteurs.
- Une attention particulière sera portée aux investissements visant une amélioration des conditions de travail des agriculteurs (indépendants ou salariés), le bien-être animal et la reconversion vers l'agriculture biologique ou agroécologique.
- Nous dotons l'observatoire des prix de moyens suffisants pour assurer une répartition plus équitable des marges bénéficiaires entre producteurs, transformateurs (agroalimentaire) et distribution.
- Nous fixons, pour certains produits alimentaires de base - comme le lait et la viande -, des prix minimums aux producteurs et octroyons aux organisations de producteurs le droit de négocier collectivement les contrats avec l'agro-industrie et la distribution (volumes et prix de vente).
- Nous renforçons sérieusement l'accompagnement administratif des agriculteurs, avec des experts indépendants dans différents pôles de compétences : droit, gestion, ressources humaines, fiscalité, écoresponsabilité, innovation,...
- Nous mettons en œuvre la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural.

Plus largement, nous avons dans notre programme également un chapitre intitulé : « Une véritable politique en faveur des indépendants et des petites entreprises ». Celui-ci comprend de nombreuses propositions qui s'articulent sur les orientations suivantes :

- Une imposition plus juste en fonction de la taille et du revenu des entreprises.
- Un accès à l'emprunt auprès de la banque publique 4.0 facilité pour les petites entreprises.
- Favoriser les commerces de proximité.
- Pour des aides publiques réellement ciblées pour indépendants et petites entreprises.
- Assurer une sérieuse protection sociale pour les indépendants et petites entreprises.

5. Mettre fin au soutien aux agrocarburants

D'accord.

Notre programme se prononce contre les agrocarburants : « Le premier objectif de toute politique agricole doit être l'accès garanti à la nourriture, quantitativement et qualitativement. La production agricole doit être basée sur les besoins réels et ne pas servir à réaliser les bénéfices du monde des affaires ou de l'industrie agro-alimentaire. Nous nous opposons aux agrocarburants non durables, issus de la production de cultures agricoles. Ils ne résolvent en rien le problème de mobilité et du climat et accaparent des terres cultivables. »

6. Réaliser le droit à l'alimentation et à la nutrition pour tou.te.s en Belgique

D'accord.

Le quatrième bloc de notre programme **agriculture** s'intitule « **Une nourriture saine et accessible** » et contient les propositions suivantes :

- Nous inscrivons le droit à une alimentation saine, équilibrée et accessible à l'article 23 de la Constitution et instituons des mécanismes de recours pour les personnes dont le droit à l'alimentation est lésé.
- Nous rendons l'AFSCA - l'agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire - plus efficace et plus transparente. Elle doit opérer prioritairement dans les structures de l'agro-industrie où les risques sont les plus élevés.
- Nous valorisons une alimentation avec un bon équilibre entre protéines végétales et animales. D'abord dans les cuisines collectives d'institutions publiques, d'écoles et d'entreprises.
- Nous donnons la priorité à l'alimentation locale et de saison, et issue de l'agriculture durable dans les services de restauration collective publique.
- Des prix maximum sont imposés aux produits de base au détriment des marges bénéficiaires des distributeurs.

Notre programme pour l'**enseignement** comprend les points suivants :

- Nous évaluons l'expérience de gratuité des repas dans les 74 écoles maternelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et l'étendons progressivement à tout l'enseignement maternel.
- Nous rendons l'enseignement primaire réellement gratuit.
- Nous fournissons des aliments sains à l'école. Cuisiner avec les élèves peut faire partie des leçons. L'échange culinaire international peut également favoriser les liens entre les élèves, les parents et l'équipe éducative.

Nous avons un programme exhaustif pour la **lutte contre la pauvreté**. Ce programme comprend entre autres les points suivants :

- Toute personne a droit à une existence digne. Nous élevons le revenu d'intégration au moins au niveau du seuil de pauvreté européen. Toute personne dont le revenu (familial) est inférieur au seuil de pauvreté perçoit un salaire de subsistance.
- Nous élevons toutes les prestations minimales (pour les personnes âgées, les malades, les personnes handicapées, les pensions, etc.) au-dessus du seuil de pauvreté européen.
- Nous individualisons le droit au revenu d'intégration.
- Le travail reste le principal levier pour sortir de la pauvreté et de l'isolement. Nous investissons résolument dans la formation, l'orientation et l'emploi durable, y compris pour les groupes socialement vulnérables.
- Nous créons 20 000 nouveaux emplois à part entière dans l'économie sociale et éliminons ainsi les listes d'attente. Le gouvernement donne l'exemple avec ses propres projets d'emploi social pour les personnes les plus éloignées du marché du travail.
- Nous renforçons la voix des personnes en situation de pauvreté et les laissons participer à l'élaboration de la politique de lutte contre la pauvreté.
- Nous investissons durablement dans des associations où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et dans un travail social fort. Nous ne nous limitons pas à l'aide individuelle, mais nous nous attaquons aux causes structurelles de la pauvreté. Les droits sociaux fondamentaux sont primordiaux.
- Nous élaborons la politique de lutte contre la pauvreté en consultation avec les associations où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et avec le milieu social.
- Nous relançons les Conférences interministérielles sur la pauvreté pour coordonner la lutte contre la pauvreté.
- Nous introduisons un test de pauvreté pour toutes les décisions politiques.

7. Opérer une transition vers des systèmes agroécologiques en Belgique

D'accord.

Le troisième bloc de notre programme agriculture s'intitule « **Une agriculture moderne basée sur les principes de l'agroécologie** » et contient les propositions suivantes :

- Nous conseillons les agriculteurs pour une utilisation la plus limitée possible de pesticides et d'engrais. Les conseillers privés, la publicité, la promotion et la vente liée (engrais-pesticides-semences) sont interdits.
- Nous appliquons le principe de précaution pour l'autorisation de nouveaux pesticides avec de nombreux tests et une période de surveillance suffisamment longue.

- Les centres de recherche agricole publics se concentrent sur la mise au point des meilleures méthodes agroécologiques et biologiques adaptées à nos régions et cultures (en tenant compte du changement climatique).
- Nous aidons financièrement, matériellement et techniquement les agriculteurs qui veulent se reconverter vers des formes d'agroécologie plus poussées : agriculture biologique, permaculture, agroforesterie,...
- Nous plaignons pour que l'élevage se fasse en fonction des surfaces de terres disponibles (prairies et cultures fourragères). Nous stimulons les exploitations mixtes et la collaboration entre exploitations complémentaires.

Le quatrième bloc de notre programme agriculture s'intitule « **Une nourriture saine et accessible** » et contient les propositions suivantes :

- Nous valorisons une alimentation avec un bon équilibre entre protéines végétales et animales. D'abord dans les cuisines collectives d'institutions publiques, d'écoles et d'entreprises.
- Nous donnons la priorité à l'alimentation locale et de saison, et issue de l'agriculture durable dans les services de restauration collective publique.

Le sixième bloc de notre programme agriculture s'intitule « **Réformer en profondeur la politique agricole commune européenne** » et contient les propositions suivantes :

- Nous travaillons à une réforme de la PAC en fonction d'un modèle agricole et alimentaire sain, durable, socialement juste et sans impact négatif sur les droits humains.
- La nouvelle PAC prend en compte l'activité agricole réelle, l'emploi, les services rendus à la société, la transition vers les pratiques agroécologiques et biologiques,... Elle soutient les petites exploitations.

Le cinquième bloc de notre programme agriculture s'intitule « **Soutenir l'agriculture locale pour tendre vers la souveraineté alimentaire** » et contient les propositions suivantes :

- Nous soutenons la commercialisation en circuit court, c'est à dire sortant du circuit de commercialisation conventionnel (agro-industrie et grande distribution).
- Nous soutenons les initiatives citoyennes qui renforcent les liens avec le monde agricole.
- Nous soutenons la création de ceintures alimentaires autour des villes en y soutenant les agriculteurs et les investissements de projets en circuits courts.
- Nous développons l'agriculture urbaine liée à la terre, entre autres en encourageant les potagers collectifs.
- Nous créons des marchés de gros régionaux et intercommunaux qui s'approvisionnent auprès des producteurs locaux à des prix rémunérateurs (à l'exemple des marchés d'intérêt national en France).

8. Préserver les terres agricoles et les ressources naturelles

D'accord.

Le premier bloc de notre programme agriculture s'intitule « **La terre à ceux qui la travaillent** » et contient les propositions suivantes :

- Nous protégeons les terres agricoles et les petites et moyennes exploitations. Nous stoppons l'artificialisation des sols. Hormis la conversion en zone naturelle dans des cas particuliers, plus aucune terre agricole ne sera sacrifiée.
- Nous interdisons la vente de terres agricoles par les pouvoirs publics et l'achat de terres agricoles par des spéculateurs. Les terres agricoles ne peuvent être achetées que par de véritables agriculteurs ou des opérateurs publics.
- Nous créons des sociétés publiques spécialisées pour gérer le foncier agricole (à l'image de ce qui s'est fait en France). Ces sociétés disposeront d'un droit de préemption en cas de vente de terres agricoles.
- Nous voulons un bail à ferme qui renforce les droits de l'agriculteur et des coopératives d'agriculteurs et qui garantisse la pérennité des exploitations.